



Le mot du Maire

Chacun aura pu constater que les travaux d'aménagement du centre-ville lancés en septembre dernier se manifestent surtout pour l'instant par des désagréments et il semble donc assez naturel que les réactions que l'on observe fassent la part belle à la critique et aux revendications. Alors bien sûr si le chemin à parcourir pour atteindre son but est souvent d'importance capitale il est aussi primordial de savoir conserver à l'esprit le but à atteindre afin de ne pas se perdre en chemin. En l'occurrence, le but poursuivi par les travaux d'aménagement du centre-ville n'ayant peut-être pas été suffisamment partagé, en raison notamment des contraintes imposées par la crise sanitaire, je saisis l'opportunité de cette tribune pour l'expliquer.

En premier lieu avant d'agir il faut partir d'un constat. Pour notre ville ce constat est sans appel : depuis le début du siècle Giromagny a perdu plus de 10 % de sa population avec un rythme qui va s'accroissant. Le centre-ville en particulier se désertifie au profit de la périphérie et des communes environnantes et ainsi plus de 10% des locaux sont vacants voire abandonnés. Sans une réaction vigoureuse, tout le tissu économique qui subsiste est ainsi voué à relativement court terme à s'effondrer comme un château de cartes. La géopolitique a aussi son rôle à jouer et chacun aura pu constater que le barycentre de notre communauté de communes a quitté Giromagny en se déplaçant vers l'est. Par conséquent, si l'on veut continuer à « bien vivre » à Giromagny il n'y a pas de temps à perdre. Ce constat a par ailleurs été confirmé par les experts nationaux qui ont classé notre ville parmi les espaces à revitaliser en priorité.

L'objectif des travaux en cours est donc de requalifier le centre-ville afin de dynamiser le commerce, de développer l'économie touristique et de réhabiliter le bâti ancien en redonnant sa valeur patrimoniale. A cet égard il est certainement utile de rappeler ici les conclusions quasi unanimes des études réalisées à ce jour sur les facteurs d'attractivité des centres-villes, lesquels sont au nombre de cinq et servent de guide à l'action municipale :

1 – La reconcentration des activités afin de créer une « masse critique » susceptible d'attirer les flux de consommateurs et de visiteurs ;
2 – L'équilibre à réaliser entre accessibilité et « pacification » du centre-ville, les villes les plus dynamiques présentant systématiquement un couplage entre des facilités d'accès et de stationnement et des zones

de déambulation et de mobilités mixtes apaisées ;

3 – La rénovation du patrimoine historique permettant un embellissement de l'espace, un effet d'entraînement et un accroissement du flux touristique ;

4 – Le recours à des « managers » de centre-ville pour piloter des opérations de reconquête des espaces commerciaux afin de les rénover et de les remettre sur le marché ;

5 – Un tissu de commerçants proactifs proposant notamment des animations régulières.

L'observation de cette liste confirme naturellement qu'une partie importante du développement de ces facteurs d'attractivité dépend de l'action municipale, la commune ayant la charge d'organiser l'espace et de participer à la mise en valeur du bâti, notamment dans sa dimension historique. Mais elle indique aussi que cette responsabilité ne saurait être unique et qu'elle est aussi du ressort des forces vives communales et en particulier des acteurs économiques. A elle seule l'action de la municipalité ne règlera donc pas tous les termes de l'équation et il appartient donc à tous les acteurs de se mobiliser afin de parvenir au but fixé : que l'on puisse encore longtemps « bien vivre à Giromagny ».

Christian Coddet

Suite et évolution des travaux



Cimetière des Prussiens : la plaquette est disponible

Le traité de Francfort, signé le 10 mai 1871, prévoit pour la première fois un engagement des États à entretenir les tombes des soldats. Comme le rapporte le ministre de l'intérieur Émile de Macèrè, dans son rapport en 1878 : « le cimetière des Prussiens de Giromagny est un cimetière spécial. »

C'est pourquoi, à l'initiative de Barbara Natter, conseillère municipale, une plaquette concernant ce cimetière a vu le jour (voir cérémonie officielle Giro.com octobre 2021). L'Association pour l'Histoire et le Patrimoine Sous Vosgiens (AHPSV) a collaboré à ce projet en travaillant à la recherche de documents anciens aux archives départementales ainsi que dans les archives allemandes puis à l'écriture de la plaquette. Jacques Monnin, conseiller municipal, a créé la mise en page.

Le projet a reçu le label Action Mémoire 2021 attribué par le préfet du Territoire de Belfort. Composée de 8 pages, la brochure présente un résumé traduit en allemand ainsi qu'en anglais par l'association les amis de Schwabmünchen. Une traduction espagnole est également proposée, voilà de quoi satisfaire de nombreux touristes. L'impression a été financée par l'Office National des Anciens Combattants (ONACVG). La plaquette résultant du travail de différents acteurs bénévoles est disponible à l'accueil de la mairie.



Le cimetière des Prussiens de Giromagny

Marie-Noëlle Marline

La commémoration de l'Armistice

Signé le 11 novembre 1918 près de Rethondes, l'armistice mit un terme à la Première Guerre mondiale qui fit plus d'un million de morts et presque six fois plus de blessés et de mutilés parmi les troupes françaises. Malgré l'étendue des destructions, le soulagement fut immense et la joie s'empara de chaque commune. Le 11 novembre 1920, la dépouille d'un Soldat inconnu fut inhumée sous l'Arc de triomphe à Paris où la flamme est ravivée tous les soirs par le Comité de la flamme et des représentants d'associations.

Pour commémorer l'anniversaire de l'armistice de 1918, la journée du 11 novembre fut instituée par la loi du 24 octobre 1922 « Journée nationale pour la commémoration de la victoire et de la paix ». Depuis la loi du 28 février 2012, c'est donc la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant la Grande Guerre et dans les différents conflits qui ont suivi qui s'exprime ce jour-là. Jour d'hommage et de recueillement, elle donne lieu chaque année à des cérémonies commémoratives devant les monuments aux morts des communes de France.

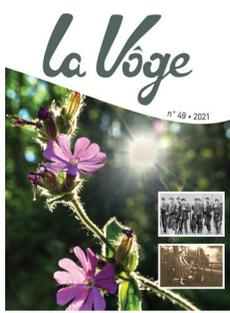
Dans notre commune, l'Armistice et l'hommage rendu à tous les morts pour la France seront célébrés le jeudi 11 novembre à 11 heures par une cérémonie et un dépôt de gerbes au Monument aux Morts 1914-1918, situé dans le Square du Souvenir.

Barbara Natter

Le 13 novembre à 16h00, l'Association pour l'Histoire et le Patrimoine Sous Vosgiens (AHPSV) vous propose une conférence sur le thème de la guerre 1870-1871 en Pays sous-vosgien suivie de la présentation du nouveau numéro de La Vôge. Entrée libre - Espace de la Tuilerie.

À cette occasion vous pourrez vous procurer votre numéro de La Vôge au prix de 18 euros.

Marie-Noëlle Marline



ASSOCIATION POUR L'HISTOIRE ET LE PATRIMOINE SOUS-VOSGIENS

Expo itinérante

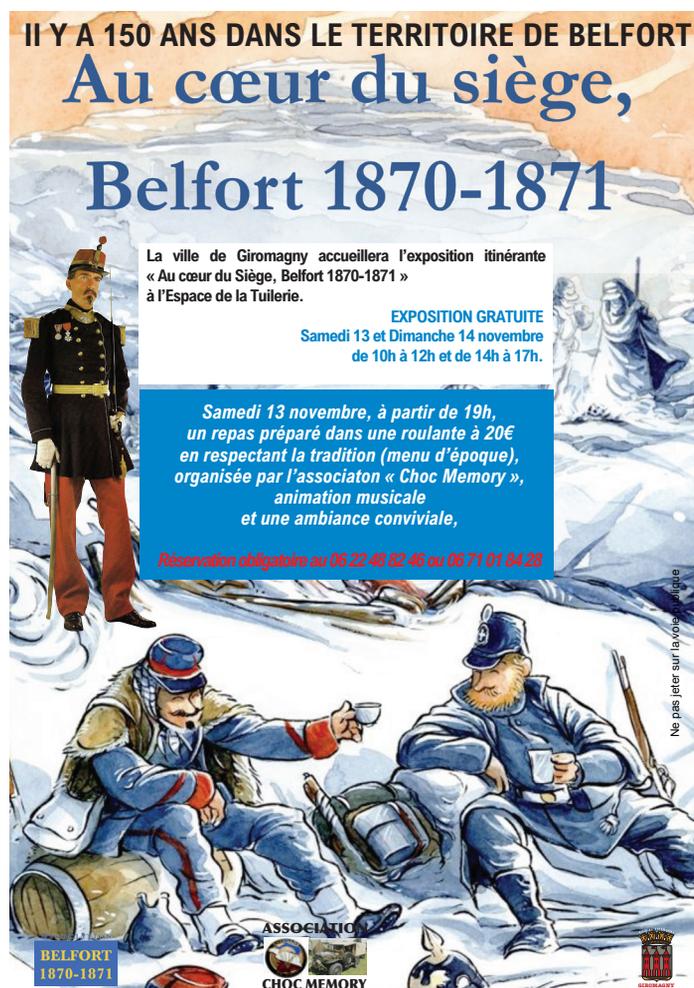
Dans le cadre de la commémoration du 150^e anniversaire de la guerre de 1870-1871, la ville de Giromagny accueillera l'exposition itinérante « Au cœur du Siège, Belfort 1870-1871 » à l'Espace de la Tuilerie. Cette exposition gratuite sera visible le samedi 13 et le dimanche 14 novembre de 10h à 12 et de 14h à 17h.

Réalisée par l'association Belfort 1870-1871, cette exposition qui célèbre le 150^e anniversaire du siège, permet de mieux cerner les événements et les enjeux du Siège de Belfort en donnant une vision plus humaine du conflit. Elle aborde des sujets méconnus comme le recrutement militaire en 1870, les conditions de vie des plus fragiles ou le sort des malades et blessés.

Samedi 13 à partir de 19h30, on poursuivra la célébration avec un repas à 20€ respectant la tradition, menu d'époque organisée par l'association « Choc Memory ».

Réservation obligatoire avant le 7 novembre au 0622488246 ou 0671018428.

Barbara Natter



II Y A 150 ANS DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT

Au cœur du siège, Belfort 1870-1871

La ville de Giromagny accueillera l'exposition itinérante « Au cœur du Siège, Belfort 1870-1871 » à l'Espace de la Tuilerie.

EXPOSITION GRATUITE
Samedi 13 et Dimanche 14 novembre de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Samedi 13 novembre, à partir de 19h, un repas préparé dans une roulotte à 20€ en respectant la tradition (menu d'époque), organisée par l'association « Choc Memory », animation musicale et une ambiance conviviale.

Réservation obligatoire au 06 22 48 82 46 ou 06 71 01 84 28

Ne pas jeter sur la voie publique

BELFORT 1870-1871
ASSOCIATION
CHOC MEMORY
GIROMAGNY

Réunion de quartier Centre le 3 novembre à 20h
Salle des fêtes de la mairie

Libération

Après les restrictions imposées par le couvre-feu en 2020, la vie reprend son cours et la célébration de l'anniversaire de la libération de Giromagny pourra donc se dérouler comme par le passé. Rendez-vous dans l'après-midi du samedi 20 novembre sur la place De gaulle pour admirer les véhicules d'époque de l'association Choc Memory, déguster un vin chaud et participer dans les rues de la ville au défilé qui partira de la place à 16h30 et se terminera à l'Espace de la Tuilerie.

Giropratique

Gendarmerie :	03 84 29 30 17
Mairie :	03 84 27 14 18
Pompiers :	18
SAMU :	15
ENEDIS :	09 72 67 50 90
GRDF :	08 00 47 33 33
Syndicat des Eaux :	03 84 29 50 19
CCVS Assainissement :	03 84 54 70 80
Pharmacie de garde :	3237
Médecin de garde :	3966

Contact internet à disposition :
mairie@giromagny.fr

En novembre

Mercredi 3	Réunion de Quartier Centre
Jeudis 4 & 18	Ramassages des sacs de tri (à sortir la veille dès 18h)
Jeudi 11	Commémoration de l'Armistice de 1918 à 11h au Monument aux Morts 1914-1918, Square du Souvenir
Samedi 13	Bourse aux jouets et vêtements, linge de maison, vaisselle, livres de 9 h 30 à 16 h 30 à la Croix Rouge de Giromagny 1 rue de l'Eglise. Parking près de l'Eglise. Loto de 19h30 à 23h30 organisé par le Bike Club Giromagny à la salle communale de Lepuix. Renseignements et réservations : 06-75-93-94-06 Exposition « Au cœur du siège, Belfort 1870-1871 » de 10h à 12h et de 14h à 18h à l'Espace de la Tuilerie. Conférence à 16h sur le thème de la guerre 1870 - 1871 à l'Espace de la Tuilerie. Repas dansant à partir de 20h. Réservation obligatoire - Espace la Tuilerie
Dimanche 14	Exposition « Au cœur du siège, Belfort 1870-1871 » de 10h à 12h et de 14h à 18h à l'Espace de la Tuilerie.
Lundi 15	Déchèterie mobile de 12h à 19h au stade Edouard Travers
Samedi 20	Commémoration de la Libération de Giromagny en 1944 à partir de 16h, place De Gaulle Braderie bric à brac à Lepuix de 9h à 17h

Le personnel de la mairie à votre service.

Accueil - État civil - Carte d'identité - Passeport	
- Gestion funéraire:	03.84.27.14.18
• Amandine BLANC : amandineblanc@giromagny.fr	
Police Municipale	03.84.27.00.14
Location des salles - Organisation des manifestations	
Secrétariat - Direction Générale	03.84.27.02.10
Centre Communal d'Action Sociale - Visiteuse Sociale	03.84.27.14.80
• Chantal HALAHIGANO : ccas@giromagny.fr	

Tous les anciens numéros de ce mensuel sont accessibles sur :
<https://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : Christian Coddet

Mise en page : Sonia Sebag

Impression : Belfort 2S Impression

Distribution : mairie de Giromagny

1800 exemplaires - N° 221 - Dépôt légal 10-2021

En novembre



Sous réserve des autorisations gouvernementales et préfectorales :

• **Mercredi 3 novembre à 10h30** dans l'espace la Savoureuse ou en extérieur si les conditions météo le permettent : un spectacle humoristique qui mêle sciences, mythologie et contes traditionnels. Spectacle tout public à partir de 5 ans.

• **Mercredi 3 novembre à 14h00** dans l'espace la Savoureuse : Présentation ludique et initiation au jeu d'échecs par Patrick Evrard. Un jeu historique et stratégique à découvrir ou redécouvrir. Pour petits et grands : animation tout public.

Réservation et renseignements dans les locaux de la médiathèque ou au 03 84 29 03 57

• **Lundi 15 novembre à 20h00** : dans le cadre du festival Le mois du film documentaire, la médiathèque départementale et celle de Giromagny vous invitent à la projection gratuite et en présence de son réalisateur du film *Le lève se lève* (Wine calling). « Un documentaire débordant d'énergie où on voit travailler, durement, raconter avec passion, interroger, douter, hésiter, et puis boire, fêter souvent, et aimer. Comme c'est contagieux, ça vous transmet une légèreté joyeuse. » Les grands vins de Pierre Henri seront présentés à l'issue de la séance. Oenologue et maître de chai d'un domaine alsacien, Pierre Henri a réussi avec son équipe à produire un vin naturel en 2019.

• **Mardi 23 novembre à 20h00** : dans le cadre des concerts organisés par l'association La saison des musiciens, nous avons le plaisir d'accueillir trois musiciennes professionnelles pour une soirée Invitation au voyage. Horizons lointains, départs plus ou moins heureux, ciels étoilés, orientalisme, ont nourri la poésie et celle-ci a inspiré de nombreuses mélodies et pièces instrumentales de Saint-Saëns, Viardot, Bizet, Massenet, Duparc, Schubert... Musiques interprétées ce soir-là par Julie Dey, soprano, Eva Dallot, piano et Thérèse Meyer, violoncelle. Concert produit grâce au Conseil départemental et au soutien logistique de l'Association Culturelle sous-Vosgienne.

• **Mercredi 24 novembre à 15h30** dans l'espace La Savoureuse : atelier cuisine spécial Noël animé par Daniel Henlé, de Passion sucrée. Au programme : un pain d'épices maison et une surprise spécial Noël. Place limitée à 20 personnes.

Tribune de l'opposition

Article non parvenu

Commerce

La « cantine à burgers » installée depuis quelques mois sur la ZAC du Mont Jean a piqué notre curiosité et nous sommes donc allés à la rencontre des propriétaires, Déborah et Alexis.

Qui êtes-vous Déborah et Alexis ?

Nous sommes tous les deux cuisiniers depuis 4 ans. Nous nous sommes lancés un peu grâce au Covid et au temps de réflexion qui nous a été donné pendant cette période.

Pour quelle raison avez-vous décidé de vous installer à Giromagny ?

On aime Giromagny et le dynamisme qui s'y installe et nous y habitons !

Comment qualifiez-vous votre cuisine et qu'est-ce qui vous motive au quotidien ?

Nous qualifions notre cuisine de « street food » local et artisanal. Nos principes sont de travailler de bons produits, de faire de belles associations gourmandes et de travailler en circuit court.

Où et quand vous trouver ?

Vous pouvez nous trouver sur le parking de « Tophy Moto » le mardi soir de 18h30 à 21h00 ; nous sommes aussi disponibles pour des actions événementielles à commander au 06 69 07 89 47 et on peut nous rencontrer sur notre page Facebook « la cantine à burgers ».

Élisabeth Willemain

